

**PROJET DE TRANSFORMATION
ET DE COMMERCIALISATION DES
NOIX D'ANACARDIERS DANS LA
RESERVE DE BIOSPHERE DU DELTA
DU SALOUM**

PROMOTEUR : COMITE INTERVILLAGEOIS DU DELTA DU SALOUM

STATUT : GIE

COMPTE BANCAIRE N° CNCAS Kaolack n° 05009701-01-C

PRESIDENT : CISSE DIAME

LOCALISATION : villages de Néma Bah, Massarinko, Karang Bah, Samé, Saroudia, Dassilamé Socé, Néma Nding, Haïdara, Boutlimit, Bandiagara, Missirah, Taïba, Santhe El Hadj, Djinack Diatacko, Djinack Bara, communes de Sokone et karang Poste. Communauté Rurale de Toubacouta et Keur Samba Guéye et Arrondissement de Toubacouta, Département de Foundiougne, Région de Fatick.

MONTANT FINANCEMENT DEMANDE : 5.000.000FCFA

APPORT DU CIVG : 500.000 FCFA

MONTANT TOTAL DU PROJET : 5.500.000 FCFA

FICHE RESUME DU PROJET

INFORMATIONS GENERALES

TITRE DU PROJET :

Projet de transformation et de commercialisation de noix d'anacardiens dans la Réserve de Biosphère du Delta du Saloum

ORGANISATION REQUERANTE :

Il s'agit du Comité Inter Villageois (CIV) du Delta du Saloum. C'est un Gie qui s'est longtemps investi dans des activités de génération de revenus telles que le maraichage, le commerce de noix et d'amandes d'anacardiens, l'aviculture, le petit élevage, la vente de produits agricoles (arachide, mil, maïs), et des produits halieutiques.

PERSONNE RESSOURCE :

M. Cissé DIAME, Président du CIV du Delta du Saloum, domicilié à Missirah

PROJET

DOMAINES DU PMF/FEM CIBLES :

Dégradation des terres

Lutte contre la pauvreté par une utilisation durable des ressources

PROGRAMME OPERATIONNEL PMF/FEM :

Démonstration

RESUME DU PROJET

C'est un projet de commerce d'amandes séchées de noix d'anacardiens produites à partir de techniques de transformation améliorées.

Les bénéficiaires sont les groupements de femmes transformatrices de noix d'anacardiens de Sokone ayant nouvellement adhéré au CIV du Delta du Saloum. Ils sont au nombre de douze répartis dans les six quartiers de la commune de Sokone.

Ce projet permettra d'améliorer l'offre en amandes séchées de qualité grâce à la mise en synergie des trois unités de transformation des groupements membres du CIV Delta du Saloum dont l'une est à Sokone et les deux à Dassilamé Socé et Sirmang. Il mettra aussi l'accent sur à l'amélioration des stratégies de ventes et l'augmentation du revenu des ménages.

FINANCES

BUDGET TOTAL	MONTANT FCFA	POURCENTAGE (%)
Participation de l'organisation	500.000	10%
Financement sollicité auprès du FEM	5.000.000	90%
Autres bailleurs	0	0
TOTAL	5.500.000	100%

DATE DE SOUMISSION : Avril 2010

NUMERO DE PROJET :

LOCALISATION :

Région de Fatick. Département de Foundiougne. Arrondissement de Toubacouta.
Communautés Rurales de Toubacouta, Keur Samba Guèye, Communes de Sokone et Karang
Poste.

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

Un total d'investissement de 250.000F qui porte sur l'achat d'équipement..

PLAN DE FINANCEMENT

- Apport du GIE :500.000FCFA
- Emprunts à Moyen Terme :5.000.000FCFA

RENTABILITE

C'est un microprojet à haute valeur ajoutée. Le résultat net est au bout d'une année est positif.
Le délai de récupération des investissements a lieu dès la fin de la première année.
Pour assurer son autonomie financière, la durée de l'emprunt se fera sur 12 mois.

Désignation	ANNEE1
Chiffre d'affaires	6 625 000 F
Achat matières et fournitures	4 420 525 F
Services extérieurs	114 025 F
Impôts taxes	0 F
Valeurs ajoutées	2 090 450 F
Charges de personnel	0
Excédent Brut d'Exploitation	2 090 450 F
Dotations aux amortissements	50 000 F
Frais financiers	315 352 F
Résultat d'Exploitation	1 725 098 F
Impôts sur les sociétés	0
Résultat net	1 725 098 F
Capacité d'Autofinancement	1 775 098 F

IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT:

Protection des sols par la plantation de l'anacardier, encouragée en cela par l'élargissement des débouchés.

Augmentation des parcelles et plantations champêtres d'anacardiens ; approvisionnement en énergie et engrais organiques avec les coques d'anacarde comme combustibles et comme fertilisants. La pratique du décorticage depuis plus d'une dizaine d'années par les femmes, a permis aux ménages d'accéder au gaz butane et la continuité de l'activité de grillade s'effectue avec la coque des noix comme combustible.

PRESENTATION DU PROJET

1. TITRE DU PROJET :

Projet de transformation et de commercialisation de noix d'anacardiens dans la Réserve de Biosphère du Delta du Saloum

2. CONTEXTE GLOBAL :

Les villages et communes sus nommés sont situés dans le Sud-Ouest du Bassin arachidier. Le climat est de type soudano-sahélien et les sols de type dior à deck dior. La pluviométrie gravite autour de 800 mm. La végétation est très dégradée en dehors du Parc National du Delta du Saloum. Les activités dominantes sont l'agriculture, l'élevage et le commerce de l'arachide; du mil, du maïs, de la noix d'anacarde et des produits halieutiques. Le commerce des amandes d'anacardiens et de fruits de mer est pratiqué surtout par les femmes.

Les populations essentiellement composées de mandingues et de sérères sont estimées à 37.761 habitants dont 9.257 hommes et 8.898 femmes, 10.235 garçons et 9.371 filles. L'exode des jeunes filles et garçons vers la Gambie et les grands centres urbains a fortement marqué la vie socio-économique du terroir.

Les années de sécheresse et la surexploitation des ressources naturelles ont fortement ébranlé l'écosystème avec l'apparition marquée l'érosion hydrique.

Le Projet de transformation et de commercialisation de noix d'anacardiens dans la Réserve de Biosphère du Delta du Saloum devra contribuer à l'amélioration de l'offre en amandes séchées de qualité, à l'amélioration des stratégies de ventes, à l'amélioration des revenus des ménages et à la lutte contre le chômage tout en impactant sur la lutte contre la dégradation des terres.

Concrètement le financement de tel microprojet va se traduire par un regain d'intérêt dans les plantations d'anacardiens.

3. PRESENTATION DE LA STRUCTURE REQUERANTE :

Il s'agit du GIE « COMITE INTER VILLAGEOIS DU DELTA DU SALOUM » de Toubacouta, dénommé CIV Delta du Saloum, représenté par son président M. Cissé DIAME.

Le CIV Delta du Saloum est chargé, entre autres, de coordonner la mise en œuvre des plans de gestion du réseau des six réserves naturelles communautaires (RNC) que sont Missirah, Néma Bah, Massarinko, Samé, Saroudia et Sokone élaborés par les différents parties prenantes des villages et communes sus mentionnés avec l'appui du PGIES et des services techniques décentralisés. Il sert d'organe de gestion des conflits et veille à l'application correcte de la charte locale de gestion des ressources naturelles approuvée par les différentes autorités (Autorités administratives et locales, chefs de village, services techniques, Organisations communautaires à la base). Le Gie compte à son actif un certain nombre de réalisations en matière de lutte préventive contre les feux de brousse, de reboisement, d'économie d'énergie par la vulgarisation de foyers améliorés, de protection de la mangrove par la vulgarisation de techniques de production et d'exploitation des huîtres sans endommager la mangrove, de récupération de terres salées.

Date de création : 25 Novembre 2004 sous le n° SN-FTK-2004-C-722

Bureau élu:

Président : Mr CISSE DIAME

Vice Président : Mme KHADY BITEYE

Sécretaire général : Mme SATOU ADAMA BA

Sécretaire général Adjoint : Mme SEYNABOU DIATTA

Trésorier général : Mme Fatou SENGHOR

Trésorier général Adjoint : Mr SANA SARR

Commissaire aux comptes : Mr LAMINE DIAME

Commissaire aux comptes, 1^{er} Adjoint : Mr BOURAMA SONKO

Commissaire aux comptes, 2^e Adjoint : Mr SAMBA SOW

Expérience : Commerce dans le circuit traditionnel d'amandes d'anacardes grillées, de fruits forestiers et agrumes dans les marchés hebdomadaires avec quelques membres qui disposent de plantations d'anacardières de un à deux hectares.

Ressources humaines :

Tous les membres du GIE

4. DOMAINES FOCALISÉS ET PROGRAMME OPERATIONNEL DU FEM CIBLE :

Lutte contre la pauvreté par une utilisation durable des ressources

Dégradation des terres

Démonstration

5. JUSTIFICATION

Le sous emploi et le chômage demeurent des problèmes préoccupants dans les pays en développement comme le Sénégal. Ce phénomène se manifeste dans la région de Fatick à travers l'exode massif et l'émigration des jeunes et la pauvreté des ménages. Il s'y ajoute que dans ce qui constitue aujourd'hui la Réserve de Biosphère du Delta du Saloum, depuis au moins deux décennies dans beaucoup de ménages, les femmes s'activent dans la transformation et la commercialisation des noix d'anacardières. Deux problèmes se posent à l'essor de cette activité : l'absence de capitaux et l'accès à certains marchés. Ce qui est surtout dû à la qualité de certaines amandes séchées vendues sans aucun contrôle de normes.

C'est pour faire face à ces problèmes que le projet de transformation et de commercialisation de noix d'anacardières a été présenté.

Problèmes :

Pauvreté des ménages

Faiblesse de l'offre en amandes séchées d'anacardières

Mauvaise qualité de l'offre en amandes séchées d'anacardières

6. OBJECTIFS DU PROJET

Le projet va contribuer à lutter contre la pauvreté par une utilisation durable des ressources, notamment par la plantation d'anacardières avec des impacts sur la lutte contre la dégradation des terres, l'augmentation de la séquestration du carbone entre autres.

De façon spécifique, le projet va :

- Augmenter l'offre en amandes séchées de qualité
- Améliorer les stratégies de ventes des produits finis des groupements de transformatrices de noix d'anacardières
- Augmenter les revenus des ménages

7. RESULTATS ET ACTIVITES DU PROJET:

CONTENU DU PROJET	RESULTATS ATTENDUS	A CTIVITES	INDICATEURS DE RESULTAT
Objectif 1 : Augmenter l'offre en amandes séchées de qualité	Résultat 1.1 : l'offre en amandes séchées de qualité a augmenté	Activité 1.1 : Approvisionner les magasins des groupements en noix d'anacardières	Au moins 16 tonnes de noix d'anacardières sont achetées
		Activité 1.2.. Faire respecter le processus de transformation de qualité de l'Institut de Technologie Alimentaire (ITA) par les différents groupements	Tous les groupements appliquent le processus de transformation de qualité de l'Institut de Technologie Alimentaire (ITA)
		Activité 1.3.. Conditionner les amandes séchées dans des sachets labélisés	Au moins 4 tonnes supplémentaire d'amandes séchées mise sur le marché sont conditionnées dans des sachets labélisés
Objectif 2 : Améliorer les stratégies de ventes des produits finis des groupements de transformatrices de noix d'anacardières.	Résultat 2.1: les stratégies de ventes des produits finis sont améliorées	Activité 2.1 rechercher en partenariat avec les collectivités locales et les sénégalais de l'extérieur, les possibilités d'exportation des produits finis, dans le cadre de la coopération décentralisée.	Une possibilité d'exporter les produits finis est trouvée avec des sénégalais vivant en Italie et la mairie de Sokone
		Activité 2.2: Cibler en plus des circuits traditionnels de vente, certaines grandes surfaces de ventes, certaines boutiques dans les grands centres urbains ainsi que les foires organisés au niveau national	les produits finis des groupements de transformatrices de noix d'anacardières sont vendus dans au moins une foire organisée au niveau national et une cinquantaine de boutiques à Dakar
Objectif 3 : Augmenter les revenus des ménages	Résultat 3.1: les revenus des ménages ont augmenté	Etablir pour chaque groupement bénéficiaire le compte d'exploitation général dans le cadre du suivi et de l'évaluation	Au bout d'un an de campagne de commercialisation le revenu des ménages a augmenté de 10%

PLANNING D'EXECUTION DES ACTIVITES

ACTIVITES A REALISER	1 ^{ER} mois (janvier)	2ème	3èm	4èm	5èm	6èm	7èm	8èm	9èm	10e	11e	12 ^e
Approvisionnement des groupements en noix d'anacardiens				—————	—————	—————	—————	—————				
Transformation selon le processus ITA des noix d'anacardiens par les groupements	—————	—————	—————	—————	—————	—————	—————	—————	—————	—————	—————	—————
Conditionnement des amandes séchées dans des sachets labélisés	—————	—————	—————	—————	—————	—————	—————	—————	—————	—————	—————	—————
Recherche de marché extérieur.	—————	—————	—————	—————	—————	—————	—————	—————	—————	—————	—————	—————
Vente des produits finis	—————	—————	—————	—————	—————	—————	—————	—————	—————	—————	—————	—————
Suivi-évaluation	—————	—————	—————	—————	—————	—————	—————	—————	—————	—————	—————	—————

8. PLAN D'EVALUATION ET DE DURABILITE DU PROJET :

L'évaluation et le suivi se feront avec le CIV, le Comité Communal de Gestion de la RNC de Sokone, le PGIES, le PMF et les Agents forestiers pendant la durée de l'exploitation et à la fin du premier cycle.

En maintenant la rentabilité sur une année, le projet pourra faire assez de bénéfice pour rouler sur fonds propres.

9. GESTION

Les membres du GIE ont une certaine expérience en matière d'approvisionnement en noix dans les différents marchés hebdomadaires et certains grands producteurs, de transformation des noix. Pour ces tâches chaque groupement recevra une certaine somme d'argent et constituera ses propres stocks qu'il transformera progressivement en fonction de l'évolution des prix au niveau local. Un stock de sécurité sera prévu pour la demande extérieure et les foires au niveau national et sous régional. Ce stock sera confié à l'organe fédérateur regroupant les douze groupements de transformatrices de Sokone en relation avec le CIV Delta du Saloum. Cet organe sera aussi chargé de veiller sur la qualité des amandes produites par chaque groupement, de la vente dans les foires, toujours en relation avec le CIV Delta du Saloum.

Le CIV Delta du Saloum, le Comité Communal de Gestion de la RNC de Sokone, le PGIES, le PMF-FEM et les Agents forestiers de Sokone feront l'évaluation et le suivi du projet. Une stratégie permanente d'IEC sera maintenue avec les tournées de l'équipe du PGIES.

10. BUDGET :**Description du financement**Financement:

Apport personnel:..... 500.000 F CFA.....
 Emprunt à moyen terme :.....5.000.000F CFA.....
 Durée:.....1an.....
 Taux d'intérêt:10%.....
 Différé :.....2 mois.

Programme d'investissement:250.000 FCFA
 Besoins en Fonds de roulement :.....4.750.000 FCFA

TOTAL =5.000.000 FCFA

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

RUBRIQUES	unit.	Quantité	Prix unit.	Valeur(FCFA)
Frais immobilisés				0
Frais d'étude		0	130.000	0
Frais d'actes			0 F	0
Formation initiale		0	1 200 000 F	0
				0
CONSTRUCTION				0
				0
Four		0	2 500 000 F	0
				0
EQUIPEMENTS				0
Décortiqueuses		0	40 000 F	0
Tables décortiqueuses		0	38 000 F	0
Bâche de séchage		0	30 000 F	0
Scelleuse		0	45 000 F	0
Bouilleuse à coque		0	6 000 F	0
Chaises		50	5 000 F	250 000
TOTAL INVESTISSEMENTS				250 000 F

Les groupements de transformatrices de Sokone disposent d'une unité de transformation qui a été subventionnée par le Programme de Développement Intégré de la région de Fatick (PDIF) et le PROMER a déjà assuré leur formation. Seuls 250.000F sont sollicités comme crédits.

BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT

DESIGNATION	NIVEAU ANNUEL			
	unit.	Quantité	Prix unit.	Valeur(FCFA)
STOCKS DE MATIERES PREMIERES				
Noix anacardiens	Kg	16000	250	4 000 000 F
Sacs de jutes		100	250	25 000 F
Gants		100	2000	200 000 F
Sachets plastic labélisés de 250g		35000	10	350 000 F

PERSONNEL			0	0 F
CARBURANT/LUBRIFIANT			0	0 F
TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS			0	0 F
FRAIS DE TRANSPORT/MANUTENTION				
Frais de transport sacs d'amande				125.000 F
Frais de transport personnes				50.000 F
TOTAL FONDS DE ROULEMENT				4 750 000 F

La campagne de commercialisation des noix d'anacardiens démarre timidement au mois d'avril avec des prix bas de 200F par kilo mais peuvent culminer jusqu'à 350F au mois d'octobre. Ce prix de 350F se maintient pendant le quatrième trimestre jusqu'au début du premier trimestre. La meilleure période pour un demandeur de crédit remboursable, c'est le premier trimestre de l'année en cours avec un différé de deux mois pour pouvoir bénéficier de la baisse des prix entre le premier et deuxième trimestre.

GARANTIES

Les garanties offertes par le promoteur:

1. la caution solidaire
2. le dépôt de garantie
3. la retenue de garantie

Pour pouvoir disposer du montant de crédit sollicité, 10% du montant au minimum devront être versés comme dépôt de garantie.